

Conseil municipal du 5 mars 2009

13 - RESIDENCE DE L'ÉPINE MONTAIN - DENOMINATION D'UN SENTIER ET D'UN SQUARE.

Le Maire expose :

A l'occasion des 50 ans de la Résidence de l'Épine Montain, le Conseil d'Administration de l'A.F.A.C. et les habitants ont souhaité que certains espaces communs privés n'ayant pas de nom officiel soient dénommés comme suit :

- square des Peupliers pour le square qui longe l'allée des Peupliers, en souvenir des 200 peupliers achetés grâce à un habitant travaillant chez Vilmorin – Andrieux, certains ayant été donnés aux familles et la majorité plantée dans les espaces verts collectifs.

- sentier des Castors pour le chemin reliant l'allée des Géraniums à l'allée des Bégonias, pour rappeler que la construction de la résidence s'est intégrée dans le mouvement des Castors de l'après-guerre (ou castorisation), la participation à la construction permettant de diminuer le prix à payer.

En effet, prévue au départ comme une résidence en auto construction, si la construction des bâtiments a été confiée à une société HLM, les espaces verts et la voirie privée ont été réalisés par les résidents eux mêmes.

Je vous propose donc d'approuver la dénomination du square des Peupliers et du sentier des Castors Résidence de l'Épine Montain.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis de la commission Espaces Publics, Patrimoine,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la dénomination d'un square « square des Peupliers » et d'un sentier « sentier des Castors » dans la Résidence de l'Épine Montain.

DECISION DU CONSEIL

Adopté à l'unanimité